

---

# Programme de Formation

---

## TP Responsable d'Etablissement Touristique RNCP35527

---

### Organisation

---

**Durée :** 511 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

---

### Contenu pédagogique

---



#### **Public visé**

- Demandeur d'emploi
- Apprenants en alternance:  
Contrat d'Apprentissage pour les moins de 30 ans et contrat de professionnalisation
- Salariés
- Demandeur d'emploi en reconversion professionnelle
- Entrepreneurs individuels



#### **Objectifs pédagogiques**

Le responsable d'établissement touriste gère une structure qui propose des séjours d'au moins une nuit, avec un hébergement et des services associés.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35527/>



#### **Description**

- Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité
- Manager le personnel d'un établissement touristique
- Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale
- Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique



#### **Prérequis**

BAC



#### **Modalités pédagogiques**

**Le mode de fonctionnement est axé sur une alternance de contenus théoriques et de mises en situations pratiques.**

Les modalités pédagogiques utilisés sont diversifiés selon les objectifs visés





### **Moyens et supports pédagogiques**

L'EMSAT utilise plateforme e-learning permettant les classes virtuelles, le suivis individualisés des apprenants, la mise en place de QUIZZ, d'évaluation

Abonnements à des revues professionnelles (O.T, management, journal de l'animation...)

Tout apprenant a accès à un DRIVE en lien avec sa formation avec mise à disposition des ressources pédagogiques, des contenus de cours, les corrections des évaluations...



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Les compétences des candidats sont évalués par un jury composé de deux professionnels habilités au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production;
- b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat;
- c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation;
- d) d'un entretien final